



ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR
WILAYA DE LA REGION DE L'ORIENTAL
REGIE AUTONOME INTERCOMMUNALE DE DISTRIBUTION
D'EAU ET D'ELECTRICITE D'OUJDA - RADEEO -



AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT

La RADEEO a sollicité un prêt de l'Agence française de développement (AFD) destiné au financement du projet d'amélioration du rendement du réseau de distribution d'eau potable de la ville d'Oujda.

Les prestations objet de cet Appel d'offres seront financées par l'AFD et la RADEEO.

Il sera procédé dans les bureaux de la R.A.D.E.E.O., sis à Hay Al Hikma, Avenue HOURIA, BP N° 418 Oujda, à l'ouverture des plis en séance publique de l'appel d'offres ouvert suivant :

A.O N°	Objet de l'A.O	Coût d'acquisition des plans ou documents techniques (DH)	Estimation de coût des prestations En DH /TTC	Cautions provisoire (DH)	Date de visite des lieux	Date d'ouverture des plis
48/E/2015	TRAVAUX DE RENOUVELLEMENT DU RESEAU D'EAU POTABLE DE LA VILLE D'OUJDA - ADDUCTION DN500 PVC BD YAACOUB MANSOUR -	500,00	4 275 660,00	80 000,00	14/05/2015 à 10 h 00	26/05/2015 à 09 h 00

Le programme prévisionnel relatif à l'appel d'offres sus cité a été publié au portail des marchés publics, au site web de la RADEEO et dans les Journaux : « LE MATIN DU SAHARA » édition n° 15539 du 23/01/2015 et « ASSABAH » édition n° 4294 du 23/01/2015

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré auprès du Service Achats de la RADEEO à l'adresse suivante:

HAY AL HIKMA, Avenue HOURIA, BP N° 418 Oujda.

☎ 05-36-50-14-06/ 05-36-50-42-71 Fax 05-36-50-56- 84

Il peut également être envoyé par voie postale aux concurrents qui le demandent , moyennant Cinquante Dirhams (50,00 DHS) de frais d'envoi par dossier.

Il peut aussi être téléchargé au portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma et au site web de la RADEEO ci-après : www.radeeo.ma.

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions y afférentes du Règlement des marchés publics de la RADEEO du 01 Avril 2015 fixant les conditions et les formes dans lesquelles sont passés les marchés publics pour le compte de la RADEEO ainsi que certaines règles relatives à leur gestion et à leur contrôle.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues à l'article 25 du Règlement précité, elles sont fixées à l'article 14 du règlement de consultation de l'appel d'offres concerné

L'avis et le dossier d'appel d'offres sont publiés au portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma , au site web de la RADEEO et au site de l'AFD : [AFD - DGMARKET](http://AFD-DGMARKET)

Les plis des concurrents peuvent être :

- ✓ Soit déposés, contre récépissé au Bureau d'ordre de la RADEEO sis à Hay AL HIKMA, Avenue HOURIA, B.P : 418, OUJDA
- ✓ Soit envoyés au Directeur Général de la RADEEO, par courrier recommandé avec accusé de réception.
- ✓ Soit remis, séance tenante, au président de la commission d'appels d'offres de la RADEEO au début de la séance, et avant l'ouverture des plis.